

INTÉRESSEMENT UN ACCORD AU RABAIS !

Les syndicats SNE CGC et CFDT, les deux nouveaux "partenaires" de la Direction, viennent de signer un nouvel accord d'intéressement.

En effet, l'enveloppe globale versée en 2018 au titre de l'intéressement 2017 était de **15 millions d'€**.

La nouvelle enveloppe globale générée par l'application de cet accord sera de **12 millions d'€**.

La CGT revendiquait, au vu de nos résultats financiers, au minimum une enveloppe globale de **15 millions d'Euros pour les années à venir**.

**Concrètement, cela représente une baisse moyenne de
700 euros par salarié**

Dans une entreprise qui réalise :

- ◆ un résultat net de 200 millions
- ◆ un ratio de solvabilité à 20 %
- ◆ un Produit Net Bancaire à 1 milliard
- ◆ un coefficient d'exploitation de 0,66

Nous estimions que cela n'était pas dénué de sens.

Mais voilà, une nouvelle majorité s'est dégagée lors des élections professionnelles.

La SNE-CGC et la CFDT totalisent, à eux deux, plus de 50 % de la représentativité syndicale et peuvent donc valablement signer des accords applicables à l'ensemble du personnel.

La casse sociale a commencé...

SYNDICAT cgt de LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Christian
LEBON



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



www.cgtceidf.fr



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



01 40 41 96 41



CGTCEIDF